

## Rapport moral d'Énergie Partagée Association pour l'AG de juillet 2022

Après le choc du Covid arrivé en 2020, le mouvement de l'énergie citoyenne a pu reprendre en 2021 des échanges en présentiel (formation, inauguration...) dans des formats adaptés, **redonner un souffle aux nombreux groupes porteurs de projets et aux réseaux d'acteurs**, mais aussi **une visibilité renouvelée aux projets citoyens d'énergie renouvelable**.

**En 2021, l'énergie citoyenne élargit son rayonnement** en impliquant de nouveaux acteurs et en mobilisant encore plus de moyens pour une transition énergétique par les territoires.

Néanmoins, l'environnement reste toujours instable et volatile, tant par les choix politiques que par les contraintes économiques (le non cumul des aides, l'augmentation des prix de l'énergie et des matériaux,...). Notre capacité en tant que tête de réseau à analyser et partager ces signaux, les risques mais aussi les opportunités que cela génère, est primordiale pour conforter l'agilité des projets citoyens d'énergie renouvelable.

### Intégrer durablement l'énergie citoyenne dans le paysage de la transition énergétique

Désormais reconnu comme un acteur incontournable, notre mouvement, a travaillé avec ses partenaires têtes de réseau (Amorce, FNCCR, CLER, ...) à une meilleure intégration des spécificités des énergies renouvelables citoyennes dans les dispositifs publics (refonte des appels d'offre, transposition des directives européennes sur les Communautés Énergétiques,...).

La production d'éléments méthodologiques pour **favoriser l'implication des collectivités et le codéveloppement** de projets d'énergie renouvelable au service des territoires nous a permis de convaincre de nouveaux acteurs. Grâce à notre démarche de pédagogie, de lisibilité et de cohérence avec notre charte fondatrice, nos outils (publication sur le codéveloppement, publication "Vos territoires sont plein d'énergie... vos citoyens aussi !", cycle de webinaires à destination des collectivités) et nos propositions sont repris par un nombre croissant de partenaires.

Les 2èmes Assises des énergies renouvelables citoyennes à Nantes ont eu un rayonnement national permettant une exposition significative pour le **lancement du Label Énergie Partagée**.

L'année 2021 a commencé par une **visite de la Ministre de la Transition Ecologique** sur le parc éolien de l'Hyrôme et le lancement d'un **groupe de travail sur les énergies renouvelables à gouvernance locale** ; elle s'est terminée sur la publication de 10 grandes mesures pour développer l'énergie citoyenne. Pour la

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

*Siège social* : 16-18 QUAI DE LOIRE - 75019 PARIS

*Adresse administrative* : 10 AVENUE DES CANUTS, 69120 VAULX-EN-VELIN

[association@energie-partagee.org](mailto:association@energie-partagee.org)

première fois, la France se dote d'un objectif chiffré sur l'énergie citoyenne - première étape encourageante - mais les moyens restent encore insuffisants et nous devons encore travailler avec les institutions pour que les discours puissent devenir une réalité.

L'interdiction du cumul des aides d'Etat dans le nouvel arrêté tarifaire pour les petits projets photovoltaïques en toiture met à mal de très nombreux projets. Après des échanges réguliers avec l'administration visant à faire évoluer le texte, nous avons renforcé la pression par **une tribune signée par plus de 325 élus locaux, personnalités, représentants de coopératives citoyennes et professionnels de l'énergie et publiée dans Le Monde**. Cette action coup de poing, à défaut d'avoir débouché sur une solution de court terme, a permis de témoigner de l'ampleur de la mobilisation politique autour de l'énergie citoyenne et de la nécessité d'identifier des solutions à moyen terme.

La communication et la pédagogie sur le modèle de l'énergie citoyenne demeurent donc un enjeu phare. Le **partenariat avec Patagonia** pour la diffusion du film *We the Power* et les belles fêtes organisées pour l'inauguration du parc éolien des Grands Fresnes dans les Mauges, de la centrale photovoltaïque d'Albi Pellissier ou d'autres installations collectives donnent encore une aura plus rayonnante à Energie Partagée et son réseau.

## Se déployer pour augmenter notre impact

En 2021, Energie Partagée a poursuivi sa mission de coordination de production d'expertise sur l'énergie citoyenne, en se diversifiant à de **nouvelles filières** et en mettant l'**accent sur les économies d'énergie**. Notre impact passe par cette co-construction d'expertise et le **renforcement de la montée en compétences des acteurs** : en 2021 plus de 20 formations ont pu avoir lieu pour des publics divers, et ce malgré les restrictions sanitaires toujours en vigueur.

**La France métropolitaine et la Corse sont désormais entièrement maillées par des réseaux régionaux**, qui devront désormais appuyer les conseillers "Les Générateurs" qui ont vocation à conseiller les collectivités sur les grands projets photovoltaïques et éoliens.

Enfin, 2021 a permis de constituer une méthodologie pour évaluer l'**impact social des projets citoyens**. La boîte à outils qui arrivera en 2022 complètera la palette pour démontrer l'impact de l'énergie citoyenne.

Les événements géopolitiques récents nous incitent à replacer les choix énergétiques de nos démocraties (et leurs conséquences) au cœur des priorités sociétales. Nous ferons tout pour que notre voix citoyenne, locale, collective et maîtrisée - y soit entendue.

## Le conseil d'Administration d'Energie Partagée Association

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

*Siège social* : 16-18 QUAI DE LOIRE - 75019 PARIS

*Adresse administrative* : 10 AVENUE DES CANUTS, 69120 VAULX-EN-VELIN

[association@energie-partagee.org](mailto:association@energie-partagee.org)